

**LE PACTE DU LOGICIEL LIBRE**  
Un bien commun à protéger et à développer.  
Je suis député(e) à l'Assemblée nationale



J'ai conscience que

Le travail des acteurs du Logiciel Libre participe à la préservation des libertés fondamentales à l'ère du numérique, au partage du savoir et à la lutte contre la « fracture numérique ». Il constitue également une opportunité pour le public mais aussi pour l'indépendance technologique et la compétitivité de la France et de l'Europe ;

Le Logiciel Libre est un bien commun à protéger et à développer. Son existence repose sur le droit pour un auteur de divulguer son logiciel avec son code source et d'accorder à tous le droit de les utiliser, les copier, les adapter et les redistribuer, en version originale ou modifiée.

Je m'engage donc à

Encourager les administrations, établissements publics et collectivités territoriales à développer et utiliser prioritairement des logiciels libres et des standards ouverts ;

Défendre les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels libres, notamment en demandant la modification de toute disposition légale fragilisant ces droits et en m'opposant à tout projet ou proposition qui irait dans ce sens.

Nom : \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_ Parti : \_\_\_\_\_  
Circonscription : \_\_\_\_\_

**Coordonnées de confirmation :**

Adresse\* : \_\_\_\_\_  
Code postal\* : \_\_\_\_\_ Ville\* : \_\_\_\_\_  
Téléphone sur lequel l'APRIL peut vous joindre\* : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Fait à \* : \_\_\_\_\_ Signature \* : \_\_\_\_\_  
Le \* : \_\_\_\_\_

\* champs obligatoires.

A renvoyer à (ou à faxer) :



**Association APRIL**  
**15 avenue de l'Agent Sarre 92700 Colombes**  
**Tél: 01 46 49 25 15 Fax: 01 46 49 25 01**